

# DOSSIER D'INSCRIPTION

---

Titre professionnel Animateur d'Équitation  
**2025 - 2026**

CLUNY  MÂCON  
FORMATIONS  ÉQUESTRES  
BY FORMAPI



# Mon inscription

## en formation

**En cas de question, n'hésitez pas à nous contacter.**

m.perron@cmfe.fr

a.pautret@cmfe.fr

[www.cluny-macon-formationen.fr](http://www.cluny-macon-formationen.fr)

### 1 Pré-inscription

1

Contactez les responsables des formations par téléphone :  
Marie PERRON : 06.86.47.57.00  
Aurore PAUTRET : 06.65.51.42.46

### 2 1<sup>er</sup> contact

2

Vous échangez avec la responsable des formations concernant vos souhaits de formation, son financement, les modalités d'inscriptions et vos interrogations.

### 3 Dossier d'inscription

3

Nous vous transmettons par mail votre dossier d'inscription, la liste des pièces à fournir et un RIB.

### 4 Transmission du dossier

4

Vous renvoyez par mail votre dossier d'inscription complété et accompagné de toutes les pièces demandées au format PDF et effectuez le règlement des frais de dossier par virement bancaire.

### 5 Validation de l'inscription

5

À réception de votre règlement et de votre dossier d'inscription complet, votre inscription sera validée. La responsable des formations vous en informera par téléphone et / ou mail.

6

### 6 Choix des TEP / tests

Si cela n'a pas déjà été effectué, vous choisissez les dates de TEP / tests auxquelles vous souhaitez vous inscrire auprès de la responsable des formations. Attention, l'inscription aux TEP et tests n'est validée que lorsque votre dossier est complet et que le règlement est effectué dans les 10 jours ouvrés précédant la date de l'examen.

7

### 7 Convocation aux TEP / Tests

L'organisme FORMAPI vous transmet votre convocation par mail.

8

### 8 Confirmation de la structure d'alternance

Vous confirmez votre structure d'alternance et votre mode de financement auprès de notre responsable des formations. Nous prenons contact avec votre employeur pour définir une date de signature de contrat.

9

### 9 Édition du contrat et de la convention de formation

FORMAPI édite les documents et les transmet à votre structure d'alternance.

10

### 10 Validation des TEP et Tests

Bienvenue en formation !

Titre professionnel Animateur d'Équitation

## INFORMATIONS CANDIDAT

Monsieur

Madame

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Né(e) le

à

Département

N° de sécurité sociale :

Formation(s) en visagée(s) :

Taille de vêtement :

XS

S

M

L

XL

Situation avant formation :

Dernier diplôme préparé :

Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :

Déclare être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau arbitre et juge sportif

de haut niveau :

OUI

NON

Déclare bénéficiaire de la reconnaissance de travailleur handicapé :

OUI

NON

# DOSSIER D'INSCRIPTION

---

Titre professionnel Animateur d'Équitation

Lieu de formation :

Lieu de passage des TEP :

Date de passage des TEP :

Lieu de passage des tests de sélection :

Date de passage des tests de sélection :

Comment avez-vous connu Cluny - Mâcon Formations Équestres ?

Comment avez-vous connu Formapi ?

## INFORMATIONS RESPONSABLE LÉGAL (pour les candidats mineurs) OU CONTACT EN CAS D'URGENCE

---

Monsieur

Madame

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Statut :

## CAHIER DES CHARGES DES STRUCTURES D'ALTERNANCE TP Animateur Équitation

---

- La structure

1. Adhérente à la FFE
2. Détentrice d'un Label FFE « Ecole Française d'Equitation » délivré par la FFE en cours de validité à la date de début de formation.

- Le tuteur :

1. Détenteur d'une licence en cours de validité et d'un code examinateur actif
2. Titulaire depuis deux ans minimum d'un diplôme de niveau IV ou supérieur dans le champ de l'encadrement des activités équestres
3. Carte professionnelle à jour
4. Activité à plein temps dans la structure
5. Expérience dans la fonction tutorale
6. Disponibilité et motivation à s'engager dans l'accompagnement du stagiaire

- Ressources techniques et pédagogiques :

Infrastructures :

- manège(s)
- carrière(s)
- PTV, cross
- possibilités de sortir en extérieur ....

Matériel :

- pédagogique
- spécifique aux activités enseignées : attelage, CSO, Horse-ball, pony-games ...
- selles et harnachements adaptés, matériel pour le travail non monté
- moyen(s) de transport des équidés

Cavalerie diversifiée et adaptée aux activités pratiquées dans la structure :

- poneys et chevaux de toutes tailles, adaptés à l'initiation
- poneys et chevaux permettant les sorties en compétitions Poney et Club au minimum
- poneys et chevaux adaptés aux activités de tourisme équestre

Titre professionnel Animateur d'Équitation

- Diversité, en adéquation avec la dominante préparée par le stagiaire :

### Des activités proposées par la structure

- cours
- promenades
- animations
- stages
- organisation de compétitions

### Des publics accueillis

- nombre de licenciés significatifs
- tous niveaux de pratique

## INFORMATIONS STRUCTURE D'ALTERNANCE

---

### L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :

N° SIRET :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Numéro adhérent FFE:

Label FFE :

Date de validité:

### Responsable de l'entreprise

NOM:

Prénom:

Téléphone :

Email :

Date de conclusion du contrat :

# DOSSIER D'INSCRIPTION

---

Titre professionnel Animateur d'Équitation

## TUTEUR

NOM:

Prénom:

Téléphone :

Email :

N° de Licence FFE :

Diplôme:

Date d'obtention:

N°carte pro:

Date de validité:

## LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES POUR VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION À LA FORMATION TP Animateur d'Équitation

1. Photographie d'identité
2. CNI ou TITRE DE SÉJOUR en cours de validité
3. Copie de la carte vitale
4. Copie du Diplôme (si Bac pro CGEA option production du cheval ou Bac pro CGEH)
5. Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement TP Animateur d'Équitation datant de moins d'un an à l'entrée en formation, établi conformément au modèle en pièce jointe.  
*Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager, le cas échéant, les tests d'exigences préalables selon la certification visée.*
6. Attestation de formation à la « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC1) ou titre équivalent cité ci-dessous :

**ATTENTION :** Le diplôme délivré lors de la Journée Défense et Citoyenneté n'est pas un équivalent au PSC1.

- « Attestation de Formation aux Premiers Secours » (AFPS) ;
  - « Premiers Secours en Equipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
  - « Premiers Secours en Equipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
  - « Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
  - « Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) » en cours de validité.
  - Les sapeurs-pompiers volontaires titulaires du module de formation au prompt secours (Alinéa 1 Art. 22 de l'Arrêté du 8 août 2013),
  - Les sapeurs-pompiers professionnels titulaires du module de secours à personnes (Alinéa 1 Art. 25 de l'Arrêté du 30 septembre 2013),
  - Les sapeurs-pompiers de Paris titulaires de l'une des formations suivantes : SPP, SAV ou SPE,
  - Les marins-pompiers de Marseille titulaires de l'un des brevets élémentaires suivants : BE MOPOMPI, BE MAPOV ou BE SELOG), assorti de la mise à jour de la formation le cas échéant.
7. Galop 5 ou Degré 1 (16 ans en apprentissage, 18 ans hors apprentissage)
  8. Licence fédérale compétition 2024 division « club » minimum
  9. Curriculum Vitae
  10. Photocopie de l'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ou JAPD (pour les moins de 25 ans)
  11. Photocopie de l'Attestation de recensement
  12. Photocopie du label FFE de la structure d'accueil (ou mail de confirmation de validation de demande de dérogation), numéro FFE et numéro de licence du tuteur année en cours. A fournir avant l'entrée en formation
  13. Copie recto-verso de la carte pro en cours de validité, du diplôme et de l'extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) de moins de 3 mois du tuteur.
  14. Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) (pour les plus de 18 ans) vous pouvez le télécharger sur le site: <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>

**CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-  
INDICATION À LA PRATIQUE ET À  
L'ENCADREMENT DES ACTIVITÉS  
PHYSIQUES OU SPORTIVES**

Je soussigné(e), .....

Docteur en médecine, certifie avoir examiné

Mlle / Mme / M. ....

Et n'avoir constaté, ce jour, aucune contre-indication médicale à la  
pratique et à l'encadrement des activités physiques ou sportives, y  
compris les activités équestres.

Certificat fait pour servir et valoir ce que de droit sur la demande de  
l'intéressé(e) et remis en main propre le .....

À .....

**Signature et cachet du médecin**

Titre professionnel Animateur d'Équitation

## TARIFS D'INSCRIPTION

### Cluny - Mâcon Formations Équestres

Les inscriptions sont prises en charge dès la réception des frais de dossiers par virement bancaire.

L'inscription aux TEP et tests n'est validée que lorsque votre dossier est complet et que le règlement est effectué dans les 10 jours ouvrés précédant la date de l'examen par virement bancaire.

Aucun remboursement n'est envisageable.

	Frais de dossier	TEP		Tests de sélection	Total
<b>BPJEPS</b>	35€	3 épreuves 90€		75€	<b>200€</b>
		2 épreuves 60€			<b>170€</b>
		1 épreuve 45€			<b>155€</b>
		<b>TEP</b>			
		<b>Technique</b>	<b>Pédagogique</b>		
<b>DEJEPS</b>	35€	60€	50€	75€	<b>220€</b>
<b>TP AE</b>	35€			90€	<b>125€</b>
<b>CS</b>	35€			100€	<b>135€</b>

### Coordonnées bancaires :

RIB FRANCE 17806 00955 04131147568 29

IBAN FR76 1780 6009 5504 1311 4756 829 BIC AGRIFRPP878

Nom et adresse : Equivallée - Haras national de Cluny

71250 CLUNY

## CONTENU DE FORMATION Animateur d'Équitation

La formation est organisée selon les modules de formation et les volumes horaires de base suivants :

### Module 1 : Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres – 240h

- Les fondamentaux de l'accueil et de l'information
- Communication au sein de l'équipe d'encadrement et avec les pratiquants et leur famille
- Connaissance des principaux produits éducatifs d'un établissement équestre
- Connaissance des publics enfants et leurs particularités
- Connaissance des publics adolescents et de leurs particularités
- Connaissance des publics adultes et de leurs particularités
- Connaissances des publics spécifiques : handicap, insertion, séniors, sport santé, ...
- La posture, le rôle et la responsabilité de l'animateur
- Pédagogie : stratégies et démarches d'apprentissage, communication pédagogique
- Préparation et conduite de séances et de cycles d'apprentissage et d'animation
- Gestion de la sécurité en situation d'animation
- Gestion de la sécurité en extérieur
- Les techniques d'animation : le jeu, l'aménagement du milieu, gestion de l'espace et des déplacements, gestion du groupe, ...
- Progression du cavalier : plan fédéral de formation

### Module 2 : Maîtrise des techniques équestres – 100h

- Travail à pied : travail à la longe enrênée et à l'obstacle, travail aux longues rênes
- Travail sur le plat
- Travail à l'obstacle
- Travail à l'extérieur et en terrain varié
- Préparation d'un équidé pour le transport
- Embarquer et débarquer un équidé

### Module 3 : Soins et entretien des équidés et des infrastructures – 80h

- Connaissance des poneys : races, catégories de taille
- Connaissance des équidés : bien être équin, monde sensoriel, comportements, modes de vie et relations sociales

Titre professionnel Animateur d'Équitation

- Alimentation et abreuvement des équidés
- Soins courants, périodiques et de premiers secours des équidés
- Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des lieux de vie des équidés
- Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des infrastructures et des aires de pratiques

## Module 4 : Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire – 70h

- Préparation d'animations et de stages équestres à partir des activités de la structure ou des ressources fédérales
- Promotion des activités de la structure équestre
- Réglementation de l'encadrement professionnel des APS et de l'accueil de mineurs
- Environnement institutionnel et obligations réglementaires et en matière d'hygiène et sécurité de la structure équestre
- Réglementation du transport d'équidés
- Les ressources et produits fédéraux

## ANNEXE 5 – DISPENSES ET EQUIVALENCES

Le candidat titulaire d'une certification, titre ou résultat sportif figurant dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous :

- est dispensé des exigences préalables à l'entrée en formation ou de la modalité de certification correspondante ; et/ou
- obtient par équivalence le bloc de compétences correspondant.

Vous avez Obtenu	Équivalences dans l'AE	Exigences préalables à la mise en situation pédagogique	BC 1	BC 2	BC 3	
					Mise en situation prof	Démonst.° techniques
Titre à finalité professionnelle animateur assistant d'équitation (AAE)		X	X	X	X	
UC 1 de l'AAE		X	X			
UC 2 + UC 3 de l'AAE		X		X		
UC 4 de l'AAE		X			X	
UC 1 + 5 de l'AAE		X	X		X	
Titre à finalité professionnelle accompagnateur de tourisme équestre (ATE) délivré après le 13/11/2009		X	X		X	X
Degré 2 ou supérieur délivré par la FFE						X
CEP 2 ou supérieure délivrée par la CPNE-EE						X
CQP ASAE délivré par la CPNE-EE pendant la période d'enregistrement au RNCP		X	X	X	X	X
CAPA palefrenier soigneur délivré par le MAA					X	
Bac professionnel CGEH délivré par le MAA			X		X	
Bac professionnel Conduite et gestion de l'entreprise agricole - option Production du cheval délivré par le MAA			X		X	
Brevet fédéral de Soigneur Animateur de Club Équestre délivré par la FFE					X	Dispense DT « Longe »

*Organisation des tests de sélection pour le Titre  
Professionnel :  
ANIMATEUR D'ÉQUITATION*

TESTS DE SELECTION ORGANISÉS PAR L'ORGANISME DE FORMATION  
FORMAPI

Ces tests se composent des épreuves suivantes :

1 - Epreuve écrite – Durée : 1 heure 30

Deux questions ouvertes et un QCM (environ 20 questions)

2 - Epreuve pratique –

- Travail sur le plat incluant les mouvements des reprises de dressage niveau Club 2 GP et Club 2 préliminaire
- Travail à l'obstacle type sur une ligne d'obstacle (4f, 5f ou 6f) et/ou un enchaînement d'obstacles type CSO Club 2 ou Hunter Club 2

- Entretien – Durée : 30 minutes

Un entretien oral permettant de mesurer la motivation du candidat et sa capacité à se projeter dans la formation et le métier.

Pour tout renseignement complémentaire, nous restons à votre disposition au **03.80.74.08.88** ou à l'adresse mail suivante : [inscription@formapi.fr](mailto:inscription@formapi.fr)